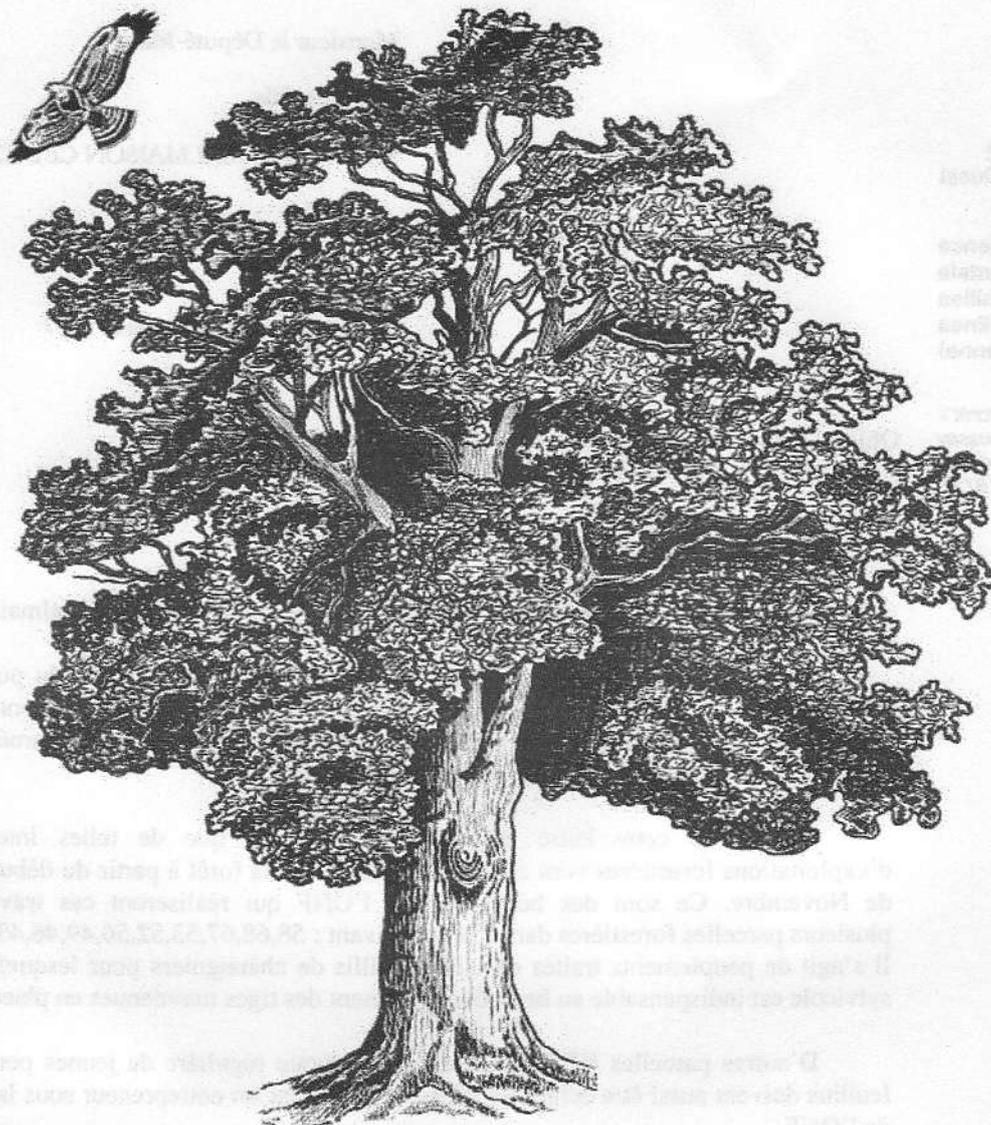


LE CHÊNE



No 20 décembre 2007

En continuant à imposer la futaie régulière à Saint Cucufa, en modifiant son aspect naturel, en multipliant les effets désastreux des opérations sylvicoles sur sa faune et sa flore, l'ONF transforme insidieusement ce bois en forêt de production.

Alors qu'il devrait être le garant de sa richesse biologique et oeuvrer à conserver son image de vraie nature, il persiste à poursuivre cette gestion réductrice inacceptable. Tous ces arbres abattus en pleine croissance, qui ne laissent place qu'à des pépinières, sont ces éléments singuliers de notre paysage forestier sans lesquels Saint Cucufa n'est plus digne de la dénomination de forêt.

Suivez notre actualité sur <http://www.inforet.org/>

Nous vous adressons nos meilleurs vœux pour 2008. Nous vous remercions de continuer à nous aider dans notre résolution à exiger de l'ONF une gestion adaptée à notre Bois de Saint Cucufa. Adhésion 2008: Chèque de 10 Euros à l'ordre des ABSC, 17 rue du Champrier 92500 Rueil-Malmaison.

Les Amis du Bois de St Cucufa 17 rue du Champrier 92500 Rueil Malmaison tel & fax 01 47 32 20 25
Association pour la préservation et le respect de l'intégrité des forêts périurbaines.

Monsieur le Député-Maire

Hôtel de ville

92501 RUEIL MALMAISON CEDEX

Direction Territoriale
Ile-de-France-Nord-Ouest

Agence
interdépartementale
de Versailles
(Val d'Oise, Yvelines
Hauts de Seine, Essonne)

Rambouillet, le 24 Octobre 2007

Service « Forêt »
3 rue de Groussay
78120 Rambouillet
tél : 01.34.83.67.43

**Objet : Forêt domaniale de la MALMAISON
(7.15) - Travaux d'amélioration des peuplements forestiers**

Monsieur le Député-Maire,

Un plan de gestion durable est appliqué en forêt domaniale de la Malmaison.

Conformément à ce plan de gestion dont l'objectif est l'accueil du public et le maintien des paysages, des travaux forestiers sont entrepris. Ils portent sur des plantations en reconstitution, des régénérations naturelles et des coupes d'améliorations des peuplements (des éclaircies).

L'objet de cette lettre est de vous informer que de telles interventions d'exploitations forestières vont avoir lieu à l'ouest de la forêt à partir du début du mois de Novembre. Ce sont des bûcherons de l'ONF qui réaliseront ces travaux dans plusieurs parcelles forestières dans l'ordre suivant : 58,68,67,53,52,50,49,46,45,73 et 74. Il s'agit de peuplements traités en taillis vieillis de châtaigniers pour lesquels l'action sylvicole est indispensable au bon développement des tiges maintenues en place.

D'autres parcelles (55,57,59) traitées en futaie régulière de jeunes peuplements feuillus doivent aussi être éclaircies. Elles le seront par un entrepreneur sous la conduite de l'ONF.

Des panneaux de chantiers, de sécurité et d'information, seront mis en place. L'ONF veillera au suivi des coupes, à la bonne présentation des chantiers notamment le démantèlement des houppiers à l'avancement et à un étalement soigné des rémanents.

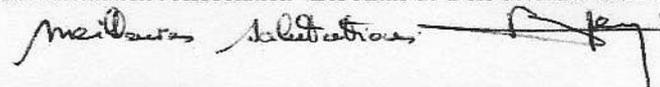
Nous vous remercions d'informer vos administrés de ces travaux.

Veillez agréer, Monsieur le Député-Maire, l'expression de mes sentiments respectueux.

Le responsable du service "forêt"

Bruno de GROULARD

Copie pour information : Association "Les Amis du Bois de Saint-Cucufa"



FUTAIE REGULIERE ET FUTAIE IRREGULIERE

Il n'y a pas très longtemps, la dernière fois c'était en 1993 dans la parcelle 43, l'ONF faisait encore des coupes à blanc dans notre forêt. Tous les arbres présents sur une parcelle étaient abattus sans exception pour faire place à des plantations de jeunes sujets issus de pépinières.

C'est pour mettre fin à cette pratique et à la vision de dizaines de parcelles clôturées, agrémentées de panneaux "Parcelle en régénération", qu'en 1994 nous avons créé les Amis du Bois de Saint Cucufa.

Aujourd'hui il n'y a plus de coupes rases, mais l'ONF persiste dans une gestion en futaie régulière inadaptée à notre forêt.

La futaie régulière, modèle de gestion simplifiée appliqué dans les grands massifs forestiers pour une production optimum de bois ne peut convenir à une petite forêt de 200 ha où les objectifs du gestionnaire devraient être bien sûr le respect du maintien de la biodiversité, mais aussi la préservation des paysages et l'accueil du public.

La futaie régulière est constituée d'arbres en lignes (plantations), souvent de même espèce, de même âge et de même taille, regroupés au sein d'une même parcelle.

Tous les arbres sains, considérés âgés par l'ONF et pouvant pourtant atteindre parfois trois ou quatre cents ans, sont progressivement abattus. La parcelle ressemble alors à un champ d'arbres homogènes et subira au cours de plusieurs années des coupes dites d'éclaircies, de dépressage ou d'amélioration. C'est la régénération telle que la conçoit le gestionnaire.

Ce traitement appliqué à chaque parcelle donne à notre forêt une vision de pépinière.



Parcelle 4



Parcelle 36

Pour ne plus voir ce triste spectacle qui ne respecte pas l'aspect naturel de notre forêt, nuisible à la faune et à la flore en place, nous demandons à l'ONF d'adopter dès maintenant à Saint Cucufa une conversion en futaie irrégulière, dans toutes les parcelles où subsistent encore des arbres adultes.

C'est tout à fait faisable à condition de le vouloir, car la structure de Saint Cucufa (petites parcelles) s'y prête parfaitement. Ce constat nous a été confirmé en 1995 par des ingénieurs civils, expert forestiers que nous avons invités à venir visiter le bois.

La futaie irrégulière où l'on respecte la forêt comme un lieu de vie biologique complexe, réunit au sein d'une même parcelle, en tout temps, des arbres de différentes espèces, de tous les âges et donc de toutes les tailles et de tous les diamètres.

Toutes les parcelles ainsi traitées comportent des arbres très âgés, et des arbres plus jeunes, éléments incontournables d'un paysage digne de la dénomination de forêt.

Pour assurer la régénération (que nous n'avons jamais contestée) la sylviculture consiste alors à

exploiter "pied par pied" les arbres "murs" en libérant la place au profit de plus jeunes situés en dessous ou à proximité. Le sol n'est jamais découvert sur toute la surface de la parcelle comme au cours des différentes interventions sylvicoles que nécessite la futaie régulière, découvert qui peut lui être particulièrement dommageable (assèchement, érosion, etc.).

Cette technique permet en outre de mieux préserver l'aspect "naturel" de la forêt et de minimiser l'impact des opérations sylvicoles sur le paysage.

Dès aujourd'hui nous demandons que les arbres âgés sains (semenciers) soient maintenus en place dans toutes les parcelles où ils subsistent encore et où il sera possible d'envisager une conversion en futaie irrégulière.

<< Dans la pratique, pour mieux mettre en valeur la beauté des vieux arbres nous allons multiplier les parcelles dans lesquelles seront laissés en place les plus beaux chênes capables de vivre plus de trois ou quatre cents ans. >>

Nous n'acceptons pas que ce que nous avait promis en 1997 le Directeur Général de l'ONF Monsieur Jean-François Carrez, soit remis en question par les gestionnaires qui banalisent actuellement notre forêt.

C'est un patrimoine dont ils ont la gestion mais qui n'appartient pas qu'à eux seuls.

En 1997, le Directeur Régional adjoint de l'ONF, ingénieur en gestion des forêts périurbaines, avait suggéré, au cours d'une réunion d'information, de faire de Saint Cucufa une forêt de référence.

Ca ne pouvait pas être ce que nous voyons aujourd'hui.

Les deux arrêtés ci-dessous, respectivement de décembre 1990 et d'avril 1992, extraits des Directives du Ministère de l'Agriculture et de la Forêt, sont loin d'être respectés à Saint Cucufa par ceux qui aujourd'hui en ont la gestion.

<< La concertation avec les usagers de la forêt, les élus locaux, les administrateurs et les associations concernées doit être permanente car les forêts domaniales périurbaines seront d'autant mieux protégées et respectées que les usagers et leur représentants considéreront ces forêts comme appartenant à leur propre patrimoine. Leurs points de vue sur l'avenir des forêts qui sont prioritairement aménagées pour les accueillir doivent être recueillis lors des études préalables aux aménagements et, dans la mesure du possible, pris en considération dans les décisions de gestion. >>

<< L'adaptation aux forêts périurbaines des méthodes d'aménagement et des techniques sylvicoles a eu un caractère empirique marqué. Il paraît souhaitable qu'un effort de recherche soit entrepris en matière d'aménagement des forêts dont l'objectif de production n'est pas prédominant et en particulier dans les forêts d'accueil. >>

A la suite de l'article "Bras de fer autour des arbres de Saint Cucufa" paru dans le Parisien des Hauts-de-Seine du 8 novembre dernier, Monsieur le Député-Maire Patrick OLLIER, envisageait de nous organiser une rencontre avec l'ONF afin d'évoquer nos points de vue respectifs sur l'aménagement actuel du Bois.

Nous connaissons l'objectif de l'ONF : la futaie régulière et ses pépinières, qu'il ne manquera pas de soutenir parce que c'est un modèle de facilité.

Quant à nous, nous resterons fidèles à ce que nous avons toujours demandé depuis 1994 : l'abandon de cette gestion à caractère productiviste pour une gestion plus proche de la nature et mieux adaptée à notre Bois : la futaie irrégulière.

Ces constats et opinions sont partagés par des scientifiques et des ingénieurs forestiers qui n'ont rien à envier à ceux de l'ONF.